

Jusqu'à l'âge de 10 ans, la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) « **assure** » le sourire de votre enfant. L'examen annuel, les examens d'urgence, les radiographies et les obturations (plombages) sont gratuits en présentant votre carte d'assurance maladie. C'est pourquoi nous vous suggérons de consulter un dentiste afin de faire profiter votre enfant de tous les soins auxquels il a droit.



Source : plurielles.fr

Pour certains d'entre vous, qui bénéficiez d'un régime d'assurance dentaire privé ou qui êtes prestataires de la sécurité du revenu, la majorité des soins continueront d'être défrayés après l'âge de 10 ans. Malheureusement, si ce n'est pas votre cas, vous devrez en assumer les coûts.

La prévention reste toujours la solution la moins coûteuse pour les enfants comme pour les grands. Des soins d'hygiène quotidiens et des visites régulières chez le dentiste et l'hygiéniste dentaire vous feront épargner temps et argent. Votre sourire sera donc, lui aussi, « **assuré** ».

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous au (450) 699-3333.

Les hygiénistes dentaires du CLSC Châteauguay

Services dentaires assurés par la Régie de l'assurance maladie du Québec chez un dentiste

Services dentaires	Enfants de 9 ans et moins	Prestataires d'une aide financière de dernier recours et personnes à leur charge
<ul style="list-style-type: none"> • Examen (1 fois par année) • Examen d'urgence • Radiographies • Obturations (en matériau blanc sur les dents d'en avant) et en matériau gris sur les dents d'en arrière) • Couronne préfabriquée • Chirurgie buccale 	Gratuit	Gratuit
Traitement de canal sur les dents permanentes (dents d'adulte)	Gratuit	Gratuit pour les 12 ans et moins
Nettoyage	À vos frais ou couvert par la plupart des assurances dentaires privées	Gratuit pour les 12 ans et plus
Détartrage	À vos frais ou couvert par la plupart des assurances dentaires privées	Gratuit pour les 16 ans et plus
Application topique de fluorure	À vos frais ou couvert par la plupart des assurances dentaires privées	Gratuit pour les 12 à 15 ans
Scellant dentaire	À vos frais ou couvert par la plupart des assurances dentaires privées	À vos frais